

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 JUIN 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2023-03-43- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION DE POSTES PERMANENTS –
BASSIN OVIVE**

DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (à compter de la 2023-03-06), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (départ à compter de la 2023-03-38), DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), GASPAR Isabel (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALVEVE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

Dans le cadre du fonctionnement du centre aquatique Ovide et en particulier de l'équipe des maîtres-nageurs sauveteurs pour laquelle 8 postes permanents d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) sont ouverts au tableau des effectifs (dont un chef de bassin), il s'est avéré nécessaire de procéder à des ajustements, à savoir :

- dégager du temps administratif au chef de bassin (+0,3 ETP - équivalent temps plein travaillé)
- adapter l'organisation précédemment mise en place pour un meilleur suivi des obligations règlementaires (+0,3 ETP)

Cet accroissement d'activité a fait l'objet d'un recrutement contractuel temporaire qui a nécessité de développer de nouvelles activités (+0,2 ETP) pour pourvoir le poste à 80%, ces activités (aquaphobie, école de plongée 8/12 ans...) apportant un service complémentaire apprécié.

Par ailleurs, le développement de la Maison Sport Santé a également conduit à un complément d'activités réparti au sein de l'équipe des MNS et de renforts, qui représente aujourd'hui 0,5 ETP et pourrait augmenter.

Dans ce contexte, après une première phase d'expérimentation, afin de conforter l'équipe du centre aquatique Ovide sans remettre en cause les activités et horaires d'accueil des usagers, il est proposé de transformer ces renforts temporaires en postes permanents ouverts au tableau des effectifs.

Face à la pénurie nationale de MNS et aux très fortes difficultés de recrutement, dans l'optique de l'extension à venir et pour permettre de concrétiser des possibilités de recrutement, ce sont deux postes à temps complet qui sont proposés.

Considérant qu'il apparaît nécessaire de renforcer l'équipe de maîtres-nageurs sauveteurs de la Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la Loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (FPT),

Vu la Loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la FPT,

Vu le tableau des effectifs existant de la Communauté de Communes Terres Toulousaines,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De créer deux postes d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS), emploi permanent à temps complet,**
- **De s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

